**Stellantis et Samsung SDI annoncent leur projet de construction d’une deuxième gigafactory StarPlus Energy aux États-Unis**

* La coentreprise va construire une nouvelle usine de batteries, avec un démarrage prévu début 2027
* Cette usine aura une capacité de production annuelle initiale de 34 gigawattheures (GWh)
* Stellantis et Samsung SDI construisent actuellement une première gigafactory à Kokomo, dans l’État de l’Indiana, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2025
* Cette gigafactory sera la sixième usine de batteries destinées à soutenir le plan audacieux d’électrification de Stellantis, décrit dans Dare Forward 2030

**AMSTERDAM, Le 24 juillet 2023** – [Stellantis N.V.](https://www.stellantis.com/fr) et Samsung SDI annoncent avoir conclu aujourd’hui un protocole d’accord (MOU) pour la construction d’une deuxième usine de production de batteries aux États-Unis, dans le cadre de leur [coentreprise existante StarPlus Energy](https://www.stellantis.com/fr/actualite/communiques-de-presse/2022/mai/stellantis-et-samsung-annoncent-une-usine-de-production-de-batteries-a-kokomo). L’usine, dont le démarrage est prévu pour 2027, aura une capacité de production annuelle initiale de 34 gigawattheures (GWh).

En mai 2022, Stellantis et Samsung SDI avaient annoncé leur volonté de construire une première usine de fabrication de batteries à Kokomo, dans l’Indiana, aux États-Unis. Cette usine, qui devrait démarrer au premier trimestre 2025, aura une capacité de production annuelle de 33 GWh, en hausse par rapport à l’objectif initial de 23 GWh.

« Cette nouvelle usine contribuera à atteindre notre objectif ambitieux de proposer au moins 25 nouveaux véhicules électriques sur le marché nord-américain d’ici la fin de la décennie », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Nous continuons à augmenter notre capacité de production aux États-Unis en collaboration avec notre partenaire Samsung SDI et nous posons les prochains jalons pour atteindre notre engagement de neutralité carbone d’ici 2038. »

« En créant cette coentreprise avec Stellantis l’an dernier, nous avons posé des bases solides pour marquer notre présence en Amérique du Nord, » a déclaré Yoon-ho Choi, Président de Samsung SDI. « Cette seconde usine va nous permettre d’accélérer notre déploiement sur le marché américain et aidera Stellantis à faire avancer le passage des États-Unis à l’ère du véhicule électrique grâce à des produits dotés des plus hauts niveaux de sécurité et de qualité. »

Dans le cadre de son Plan Stratégique Dare Forward 2030, Stellantis a annoncé son intention d’atteindre 100 % de véhicules électriques (BEV) vendus pour les voitures particulières en Europe et 50 % de BEV vendus pour les voitures particulières et les pick-up aux États-Unis d’ici 2030. Pour réaliser ces objectifs de vente, l’entreprise s’assure donc la disponibilité d’environ 400 GWh de capacité de batterie.

Cette annonce s’inscrit dans le cadre de la stratégie d’électrification à long terme de l’entreprise décrite dans son Plan Stratégique Dare Forward 2030, et permettra à Stellantis d’atteindre la neutralité carbone d’ici 2038, avec un pourcentage de compensation des émissions restantes à un seul chiffre.

L’emplacement de la nouvelle installation est actuellement à l’étude et des informations plus précises seront communiquées ultérieurement.

La transaction est soumise à la signature des documents définitifs.

# # #

**À propos de Stellantis**

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d’histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l’ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, [www.stellantis.com](https://www.stellantis.com/fr)

**À propos de Samsung SDI**

Samsung SDI, qui a son siège en République de Corée, est un fabricant leader mondial de batteries et de matériel électronique, qui redéfinit le monde des véhicules électriques, des systèmes de stockage d’énergie et des appareils informatiques. La société pilote la transformation et l’innovation dans l’objectif de devenir un « leader créatif dans l’industrie de l’énergie et des matériaux de pointe » dans les secteurs de la mobilité électrique, des solutions énergétiques et des semi-conducteurs et écrans. Elle est engagée pour atteindre un approvisionnement en énergie 100 % renouvelable dans tous ses sites mondiaux d’ici 2050. Pour les dernières informations en date, rendez-vous sur Samsung SDI News à l’adresse <https://www.samsungsdi.com/sdi-news/list.html>.

**Contacts :**

**Samsung**

**Suhyun Song**

Communication Team / Samsung SDI  
stella.song@samsung.com  
+82 2 2255-2658

**Yangmo Ku**

Communication Team / Samsung SDI  
yangmo.ku@samsung.com  
+82 2 2255-2617

**Stellantis**

**Fernão Silveira**

Global Communications / Stellantis

fernao.silveira@stellantis.com

+31 6 43 25 43 41

**Shawn Morgan**

North America Communications / Stellantis

shawn.morgan@stellantis.com

+1 (248) 760-2621

***DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE STELLANTIS***

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d’autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s’attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d’autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l’état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d’événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d’exister à l’avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l’impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l’environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l’imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l’industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d’autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l’échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d’enquêtes gouvernementales et d’autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d’environnement ; les dépenses d’exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d’environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l’industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l’exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l’accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d’affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d’exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l’information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l’instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l’approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d’intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l’entreprise sur le formulaire 20-F pour l’année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s’y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d’autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d’impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l’U.S. Securities and Exchange Commission et de l’AFM.*